



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Synthèse budgétaire et financière

Le cadre général.

Aux termes des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité spécialité et équilibre.

Le compte administratif jusqu'en 2023 et à compter de 2024, le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé.

Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes de la commune. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le CFU de la commune.

Cette note vient préciser la présentation des résultats 2025 de la commune de Verlinghem qui a été présentée au Conseil municipal au cours de sa séance du 4 mars 2026.

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement d'une collectivité territoriale représentent les charges nécessaires à la gestion quotidienne des services publics et au maintien de l'activité courante. Ces dépenses sont essentielles à son bon fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement représentent l'ensemble des ressources financières utilisées pour financer les dépenses courantes liées à la gestion des services publics et à l'entretien des infrastructures locales.

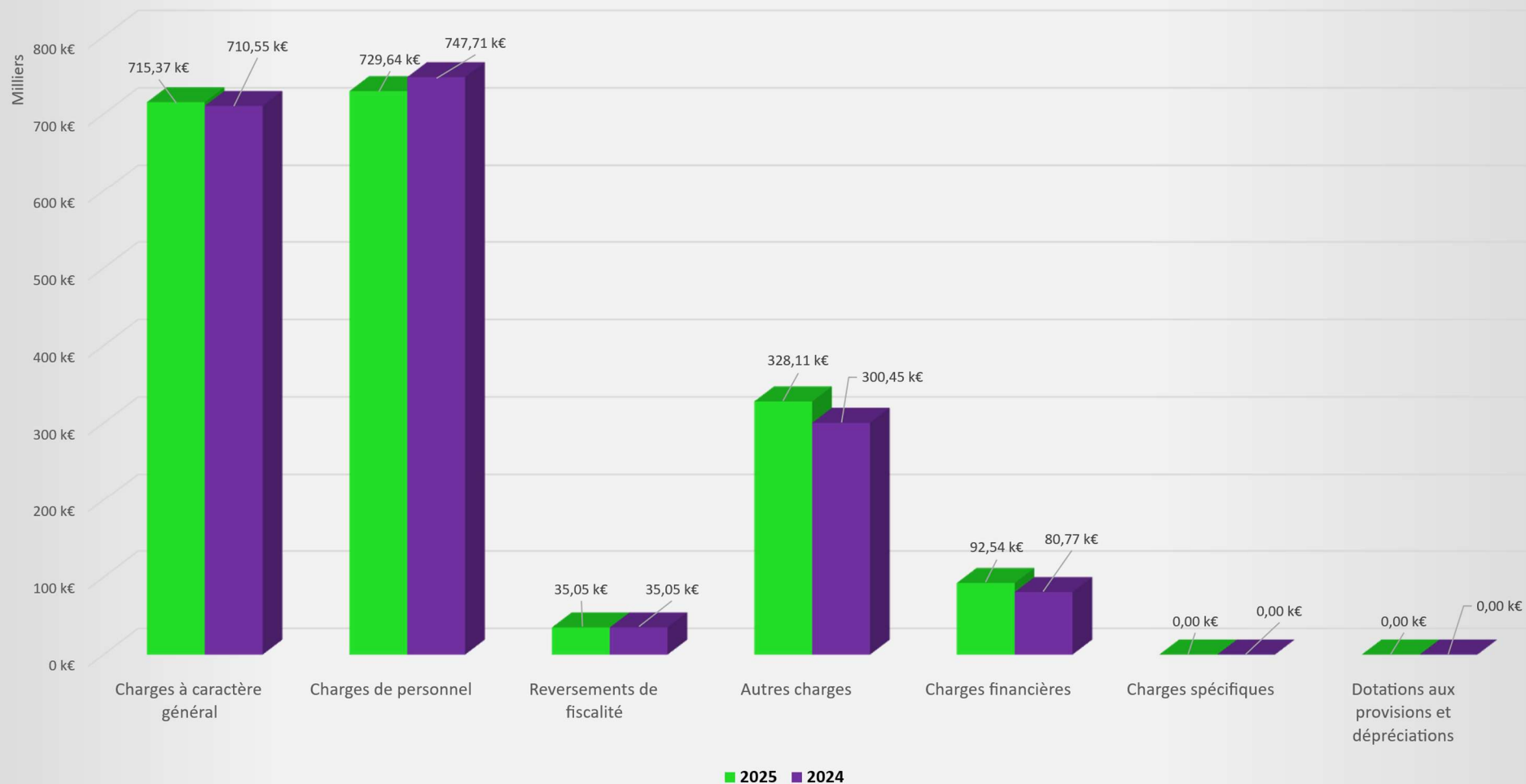
Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté en 2025 : 1 900 714,09 € soit une augmentation contenue de 1,40 % par rapport aux dépenses de l'exercice 2024.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2025	2024	Evolution
Charges à caractère général	715 365,92 €	710 550,13 €	0,68 %
Charges de personnel et frais assimilés	729 641,73 €	747 708,35 €	- 2,42 %
Reversements conventionnels de fiscalité	35 051,85 €	35 051,85 €	0,00 %
Autres charges de gestion courante	328 110,85 €	300 446,74 €	9,21 %
Total des dépenses de gestion des services	1 808 170,35 €	1 793 757,07 €	0,80 %
Charges financières	92 543,74 €	80 772,06 €	14,57 %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 900 714,09 €	1 874 529,13 €	1,40 %

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement entre le CA 2025 et le CA 2024



Les dépenses réelles de fonctionnement ont enregistré une progression limitée (+1,40 %) :

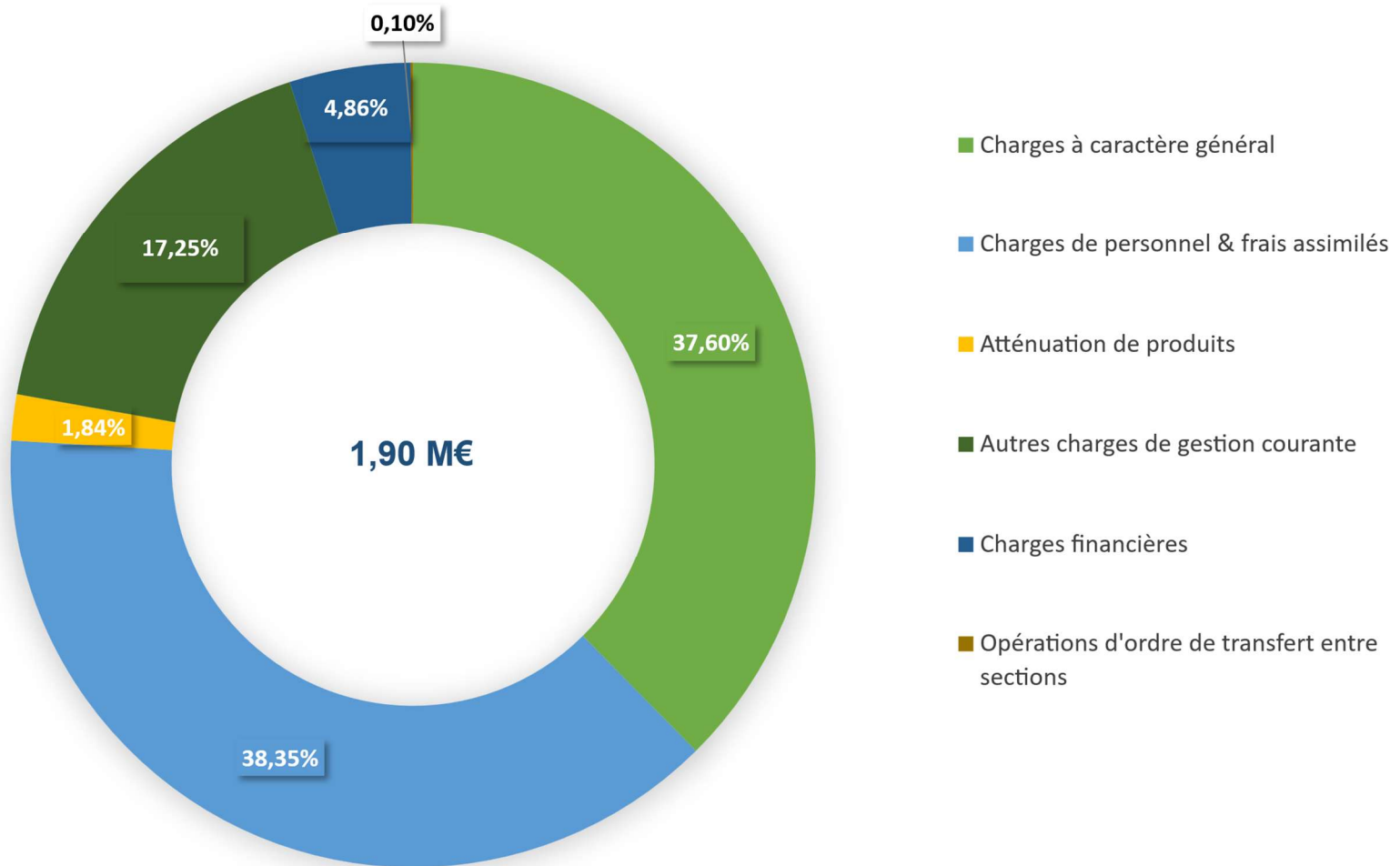
- les charges à caractère général (chapitre 011) qui regroupent l'ensemble des dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services, ont augmenté raisonnablement soulignant la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Malgré une forte augmentation des charges sociales, notamment la CNRACL, les charges de personnel (012) ont légèrement diminué. En 2025, la commune a occupé 16 agents titulaires (dont 3 à temps non complet), 1 agent contractuel à temps complet aux services techniques, et 9 agents contractuels pour l'encadrement de la pause méridienne des scolaires.
- des charges financières (66 – intérêts des emprunts) suite à la réalisation d'un nouvel emprunt et dont le remboursement a débuté en 2024.

Les dépenses d'ordre sont liées à l'étalement des charges d'assurance dommages-ouvrage liées aux travaux de rénovation de la toiture et des charpentes de l'église Saint-Chrysole.

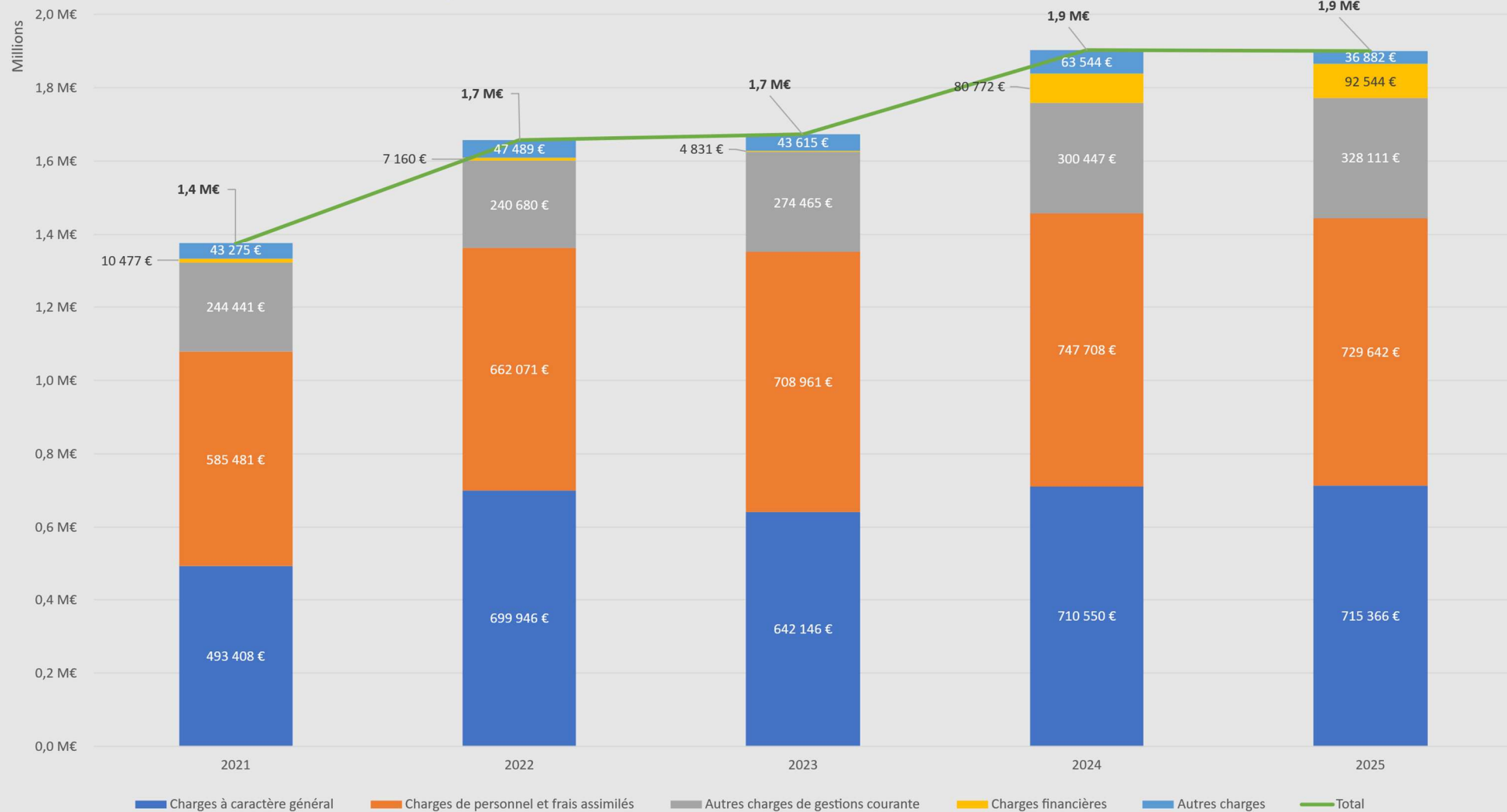
Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 902 543,88 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2025	2024	Evolution
Charges à caractère général	715 365,92 €	710 550,13 €	0,68 %
Charges de personnel et frais assimilés	729 641,73 €	747 708,35 €	- 2,42 %
Reversements conventionnels de fiscalité	35 051,85 €	35 051,85 €	0,00 %
Autres charges de gestion courante	328 110,85 €	300 446,74 €	9,21 %
Total des dépenses de gestion des services	1 808 170,35 €	1 793 757,07 €	0,80 %
Charges financières	92 543,74 €	80 772,06 €	14,57 %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 900 714,09 €	1 874 529,13 €	1,40 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 829,79 €	28 492,22 €	- 93,58 %
Total des dépenses de fonctionnement	1 902 543,88 €	1 903 021,35 €	0,03 %

Dépenses de Fonctionnement



Dépenses de fonctionnement 2021-2025



Les recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies aux habitants (cantine, services périscolaires, études surveillées, location de salles), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Les recettes réelles de fonctionnement ont représenté en 2025 : 2 275 782,21 €.

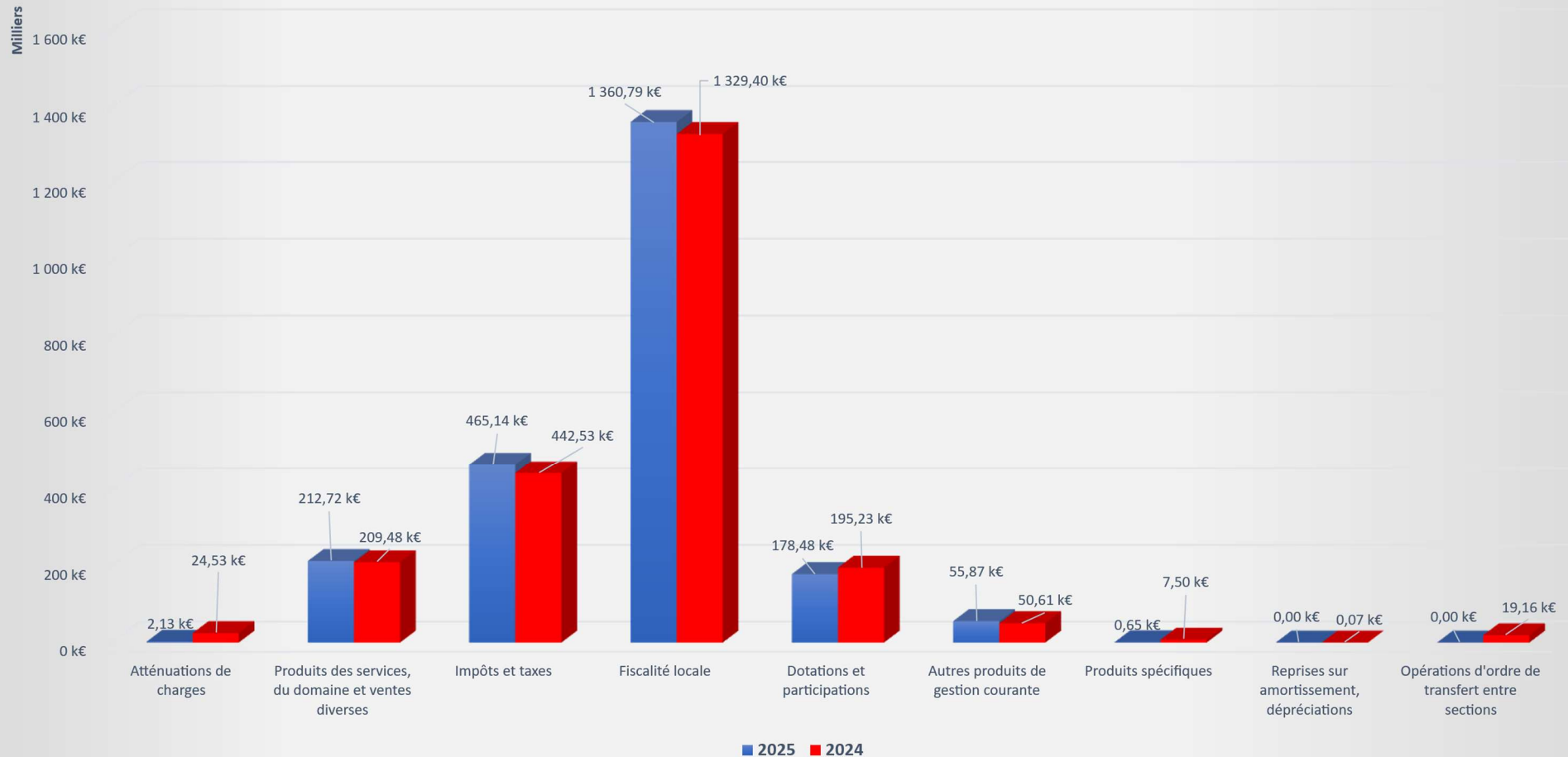
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2025	2024	Evolution
Atténuations de charges	2 131,00 €	24 534,81 €	- 91,31 %
Produits des services, du domaine et ventes diverses	212 718,67 €	209 480,19 €	1,55 %
Impôts et taxes	465 140,38 €	442 528,20 €	5,11 %
Fiscalité locale	1 360 789,00 €	1 329 397,45 €	2,36 %
Dotations et participations	178 483,33 €	195 228,49 €	- 8,58 %
Autres produits de gestion courante	55 869,79 €	50 608,74 €	10,40 %
Total des recettes de gestion des services	2 275 132,17 €	2 251 777,88 €	1,04 %
Produits spécifiques	650,04 €	7 500,00 €	- 91,33 %
Reprises sur amortissements, dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 %
Total des recettes réelles de fonctionnement	2 275 782,21 €	2 259 349,54 €	0,73 %

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté en 2025 de 0,73 %.

Le total des recettes réelles de fonctionnement est marqué par une stabilité avec une très légère augmentation moins marquée que les exercices précédents. Ces recettes proviennent :

- des produits des services qui sont principalement liés aux services périscolaires (cantine, études surveillées de l'école Gutenberg et de la garderie périscolaire). Cette augmentation s'explique par une légère augmentation des droits de cantine, d'études surveillées et de garderie des enfants fréquentant ces services.
- de la fiscalité locale, par l'augmentation des bases fiscales fixées par l'Etat, puisque les taux de fiscalité décidés par le conseil municipal n'ont pas évolué en 2025 par rapport à 2024.
- des autres produits de gestion courante, notamment les locations de salles.
- des dotations de l'Etat qui baissent sensiblement par rapport à 2024.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement entre le CA 2025 et le CA 2024

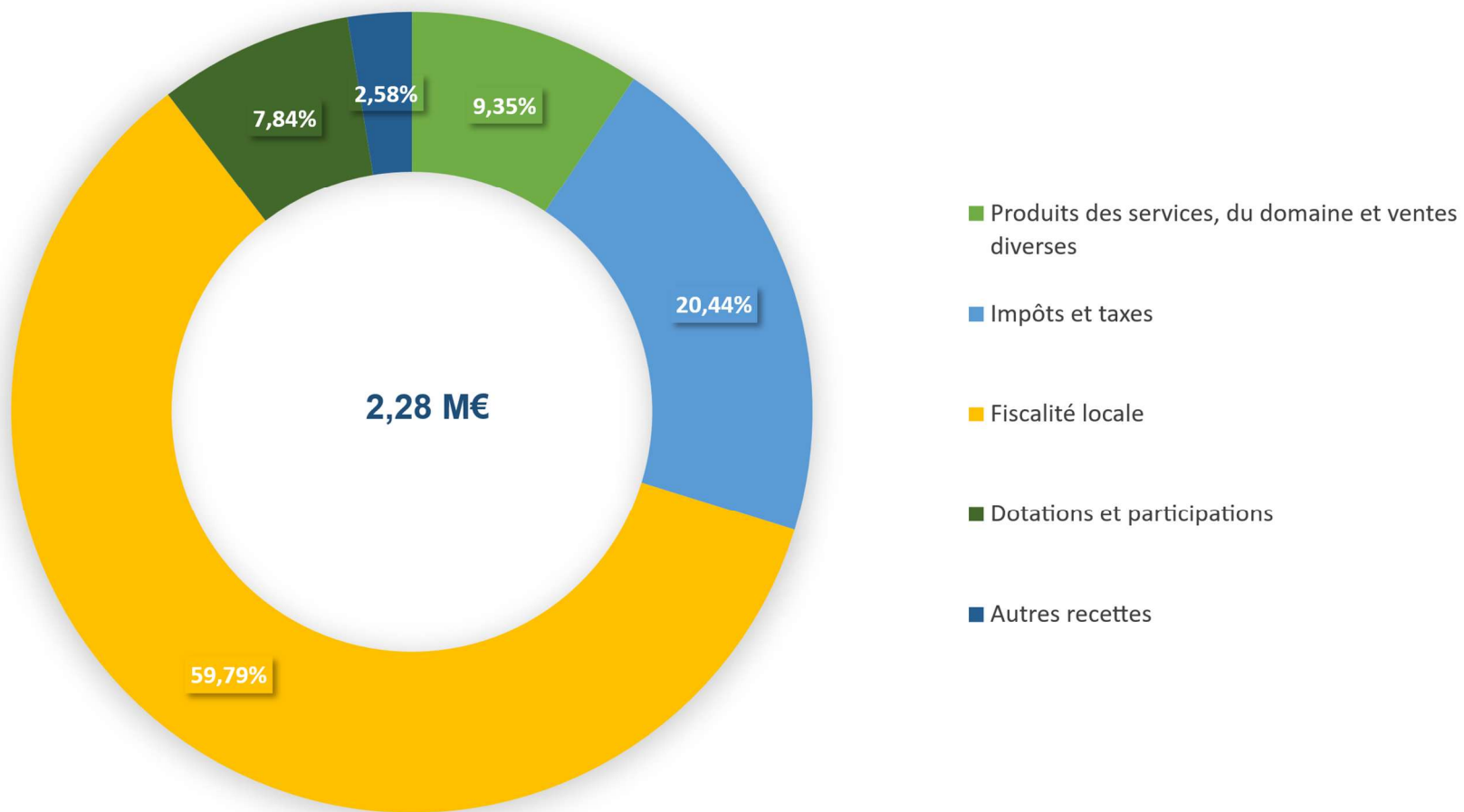


Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 2 275 782,21 € :

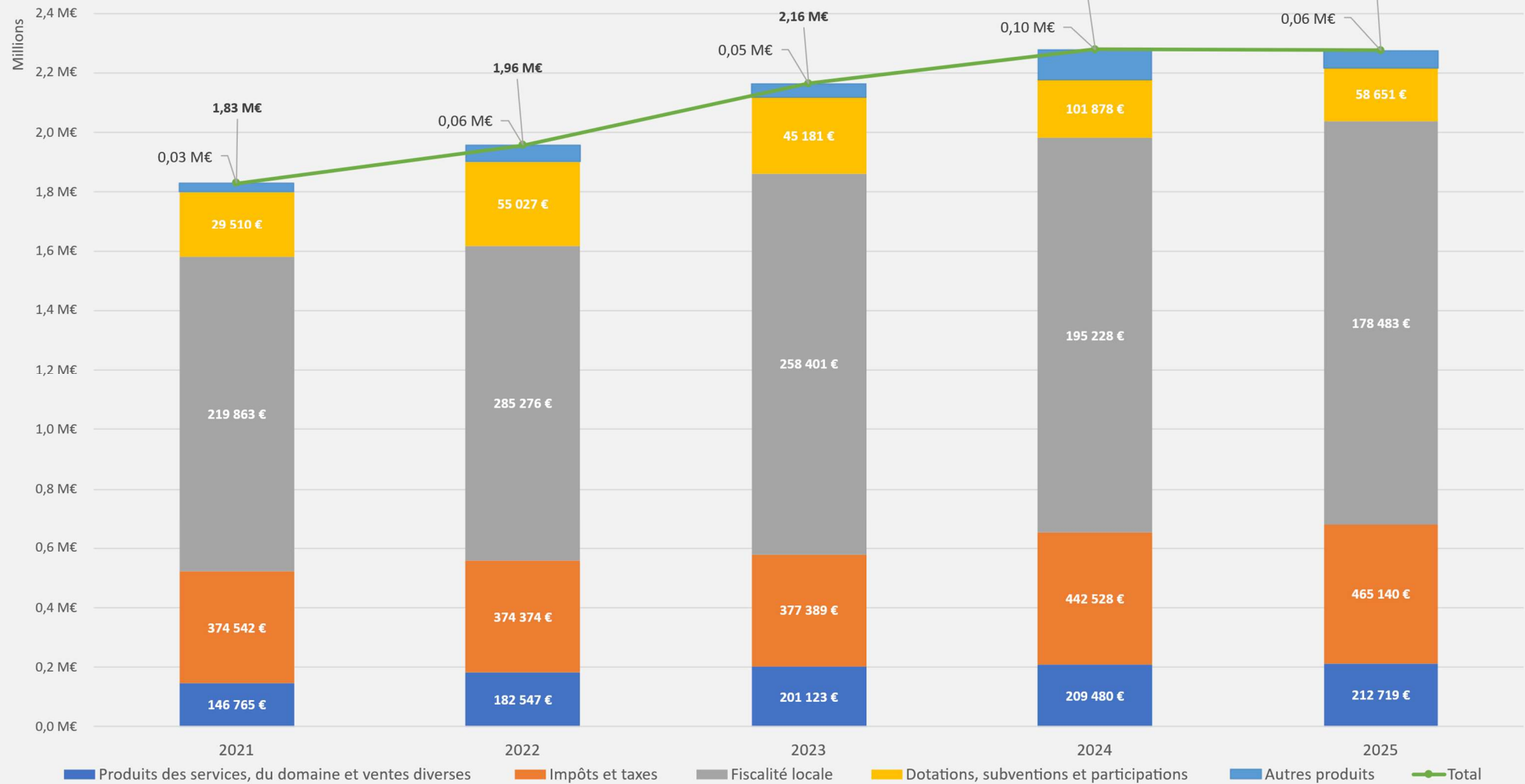
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2025	2024	Evolution
Atténuations de charges	2 131,00 €	24 534,81 €	- 91,31 %
Produits des services, du domaine et ventes diverses	212 718,67 €	209 480,19 €	1,55 %
Impôts et taxes	465 140,38 €	442 528,20 €	5,11 %
Fiscalité locale	1 360 789,00 €	1 329 397,45 €	2,36 %
Dotations et participations	178 483,33 €	195 228,49 €	- 8,58 %
Autres produits de gestion courante	55 869,79 €	50 608,74 €	10,40 %
Total des recettes de gestion des services	2 275 132,17 €	2 251 777,88 €	1,04 %
Produits spécifiques	650,04 €	7 500,00 €	- 91,33 %
Reprises sur amortissements, dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 %
Total des recettes réelles	2 275 782,21 €	2 259 349,54 €	0,73 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	19 162,43 €	
Total des recettes de l'exercice	2 275 782,21 €	2 278 511,97 €	- 0,12 %

Conseil Municipal du 4 mars 2026 – Bilan financier 2025

Recettes de Fonctionnement

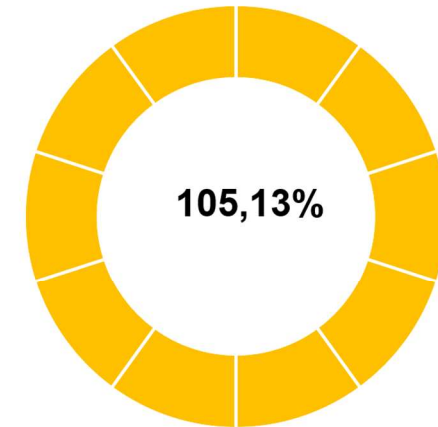
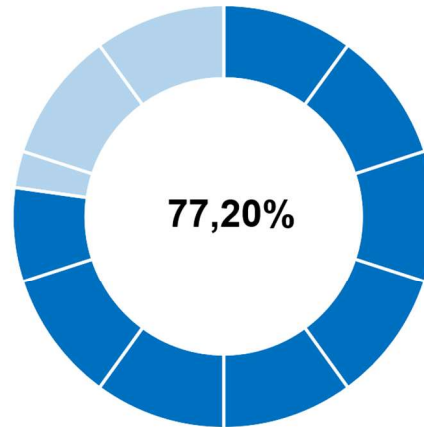


Recettes de fonctionnement 2021-2025



Taux de réalisation de la section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Prévu	2 464 456,00 €	2 464 456,00 €
Réalisé	1 905 243,88 €	2 275 782,21 €
Résultat de fonctionnement reporté de 2024		314 983,72 €
Total réalisé	1 905 243,88 €	2 590 765,93 €



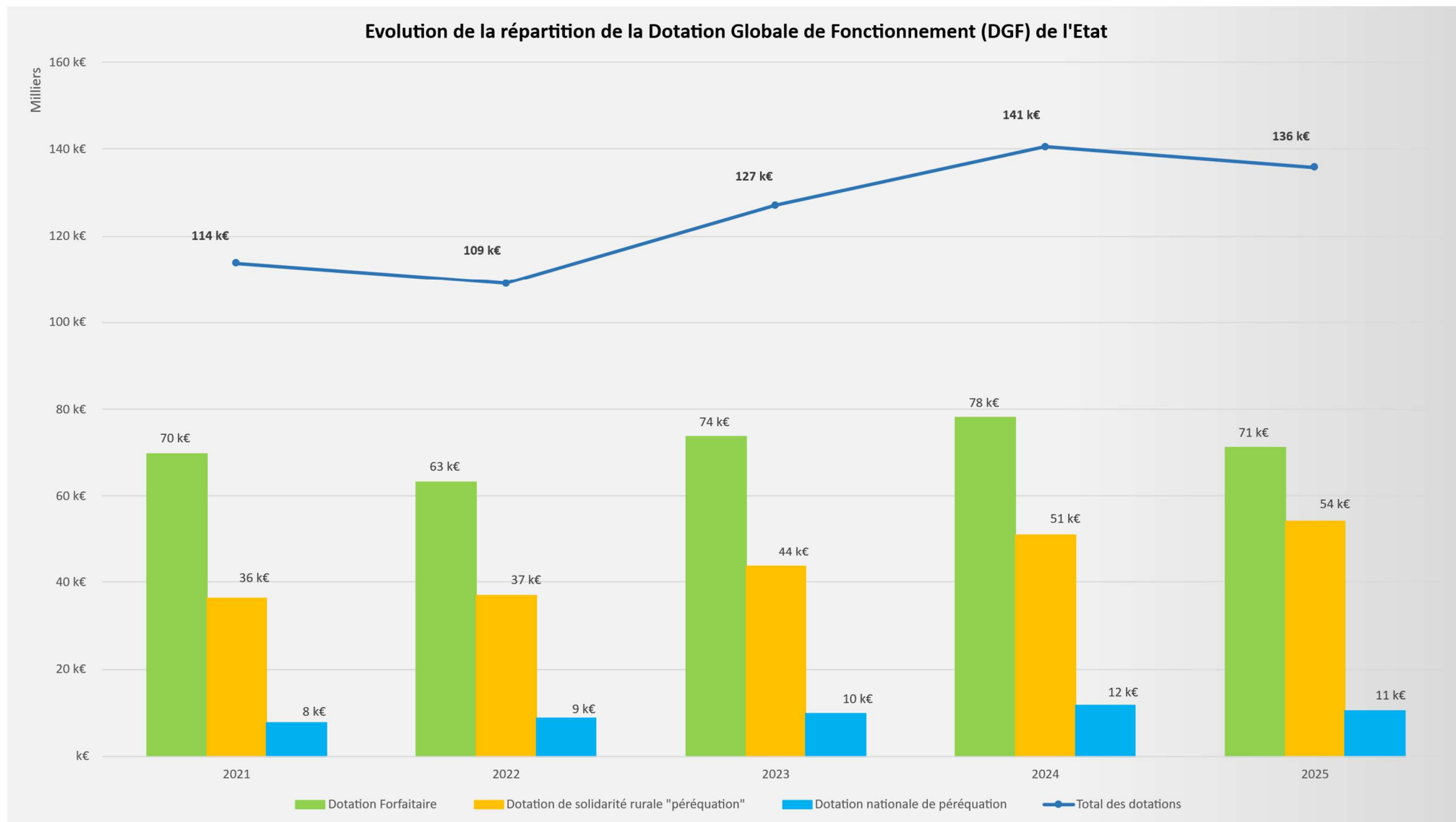
La fiscalité

Comme pour les années précédentes, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Ainsi, les taux des impôts locaux pour 2025 restaient inchangés par rapport aux années précédentes.

Taxe foncière sur les Propriétés Bâties (TFB)	34,58 %
Taxe foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB)	36,39 %
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH)	25,37 %

Les dotations de l'Etat



La section d'investissement

Les dépenses d'investissement d'une commune correspondent aux dépenses qui permettent de financer les projets à long terme, l'aide à l'acquisition ou à la construction d'infrastructures et de biens durables. Contrairement aux dépenses de fonctionnement, qui comporte une notion de quotidienneté, les dépenses d'investissement s'inscrivent quant à elles, dans le temps et sont liées à l'augmentation du patrimoine de la Commune et à la mise en œuvre de projets de développement.

Concernant les recettes d'investissement, deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Les principales dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont principalement marquées par :

- Les travaux de la salle de sport et de la chaufferie des bâtiments communaux.
- Les travaux d'amélioration du cadre de vie du quartier des fleurs dans le cadre d'un transfert de maîtrise d'ouvrage à la Métropole Européenne de Lille.
- La poursuite du programme de rénovation et de modernisation des installations d'éclairage public.
- Les travaux de déplacement de la cuve de gaz de la salle du Tournebride.
- Les travaux de restauration de statues, de vitraux et le début des travaux de restauration des Grandes Orgues de l'église Saint-Chrysole.
- La pose d'un columbarium et de cavurnes au cimetière.
- La pose de nouveaux sols souples dans plusieurs salles de l'école Gutenberg.
- Le remboursement de la dette en capital.

Le montant total des dépenses d'investissement d'équipement s'élève à 2 097 441,61 €.

Le montant des dépenses totales d'investissement s'élève quant à lui à 2 345 865,65 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2025
Mission MOE travaux gaz salle du Tournebride	6 655,50 €
Droits utilisation applications informatiques services administratifs	8 197,20 €
Total immobilisations incorporelles hors opérations	14 852,70 €
Frais liés au transfert de Maîtrise d'ouvrage avec la MEL	18 966,23 €
Total subventions d'équipement versées hors opérations	18 966,23 €
Installation columbarium et cavurnes cimetière	19 920,00 €
Quartier des fleurs création nouveaux espaces verts + frais liés au transfert de Maîtrise d'ouvrage avec la MEL	41 178,36 €
Mission CSPS travaux gaz salle du Tournebride	1 791,57 €
Mobilier pour salle du Tournebride (12 chaises de jardin, 2 cendriers totem, 12 mange-debout)	4 997,81 €
Travaux gaz salle du Tournebride	27 753,26 €
Remplacement alarme incendie école Gutenberg	1 897,20 €
Pose nouveau sol souple classes école Gutenberg cuisine/CEP-CE1/MS-GS/PS-TPS	13 934,51 €
Remplacement chauffe-eau douche école Gutenberg	513,58 €
1 tableau blanc pour école Gutenberg	156,00 €
1 banc tour d'arbre pour école Gutenberg	2 449,56 €
1 PC portable pour école Gutenberg	754,80 €
Remplacement alarme incendie restaurant municipal	3 344,40 €
1 chariot de service pour restaurant municipal	309,60 €
Acquisition matériel pour services techniques (diable, tondeuse, taille-haie, débroussailleuse, transpalette)	4 782,60 €

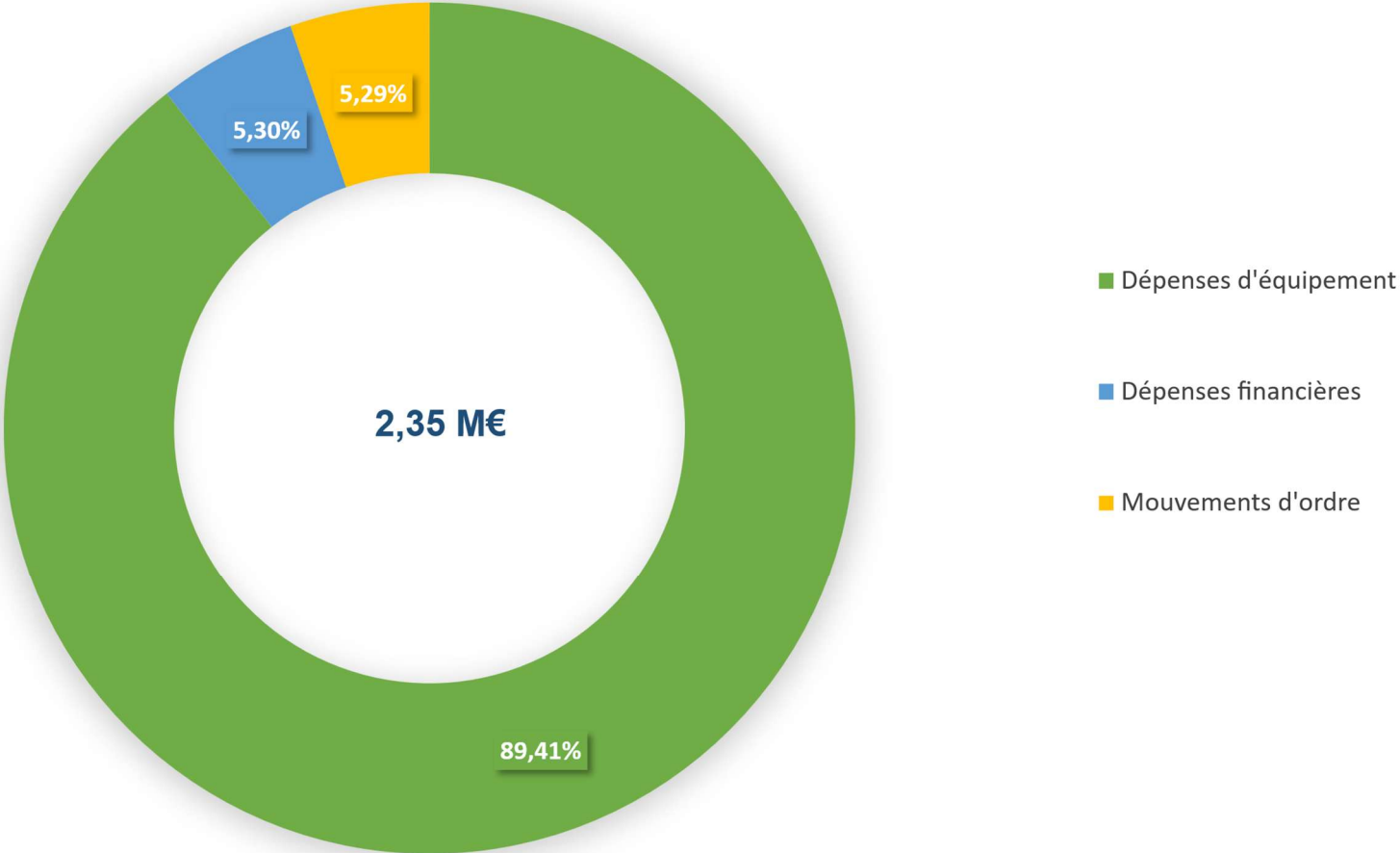
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2025
1 panneau de rue chemin du Moulin	144,00 €
6 bornes de propreté canine	2 817,48 €
Poubelles de voirie	1 199,40 €
Programme modernisation éclairage public	36 956,99 €
Remplacement extincteurs bâtiments communaux	614,40 €
Poubelles de tri bâtiments communaux	1 456,26 €
Vidéoprotection (remplct pont radio, remplct caméra, nouvelle caméra)	12 697,99 €
2 radiateurs pour espace Chaliez	299,80 €
1 réfrigérateur salle du CCA J. Houssin	219,97 €
Restauration vitraux église Saint-Chrysole	17 995,92 €
Restauration Grandes Orgues église Saint-Chrysole	21 600,00 €
Restauration statues église Saint-Chrysole	4 660,80 €
1 tablettes pour activités périscolaires	449,90 €
Matériel informatique pour service comptabilité	2 081,56 €
4 fauteuils de bureau pour mairie	3 095,64 €
5 tables de réunion pour mairie	2 978,90 €
1 switch + jarretière optique pour liaison informatique mairie/salle de sport	921,60 €
1 vitrine extérieure pour espace G. Fauquenoy	1 533,60 €
Total immobilisations corporelles hors opérations	216 541,23 €
Travaux/études salle de sport/chaufferie (op. 114)	1 847 081,45 €
Total opérations d'équipement	1 847 081,45 €
Total dépenses d'équipement	2 097 441,61 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

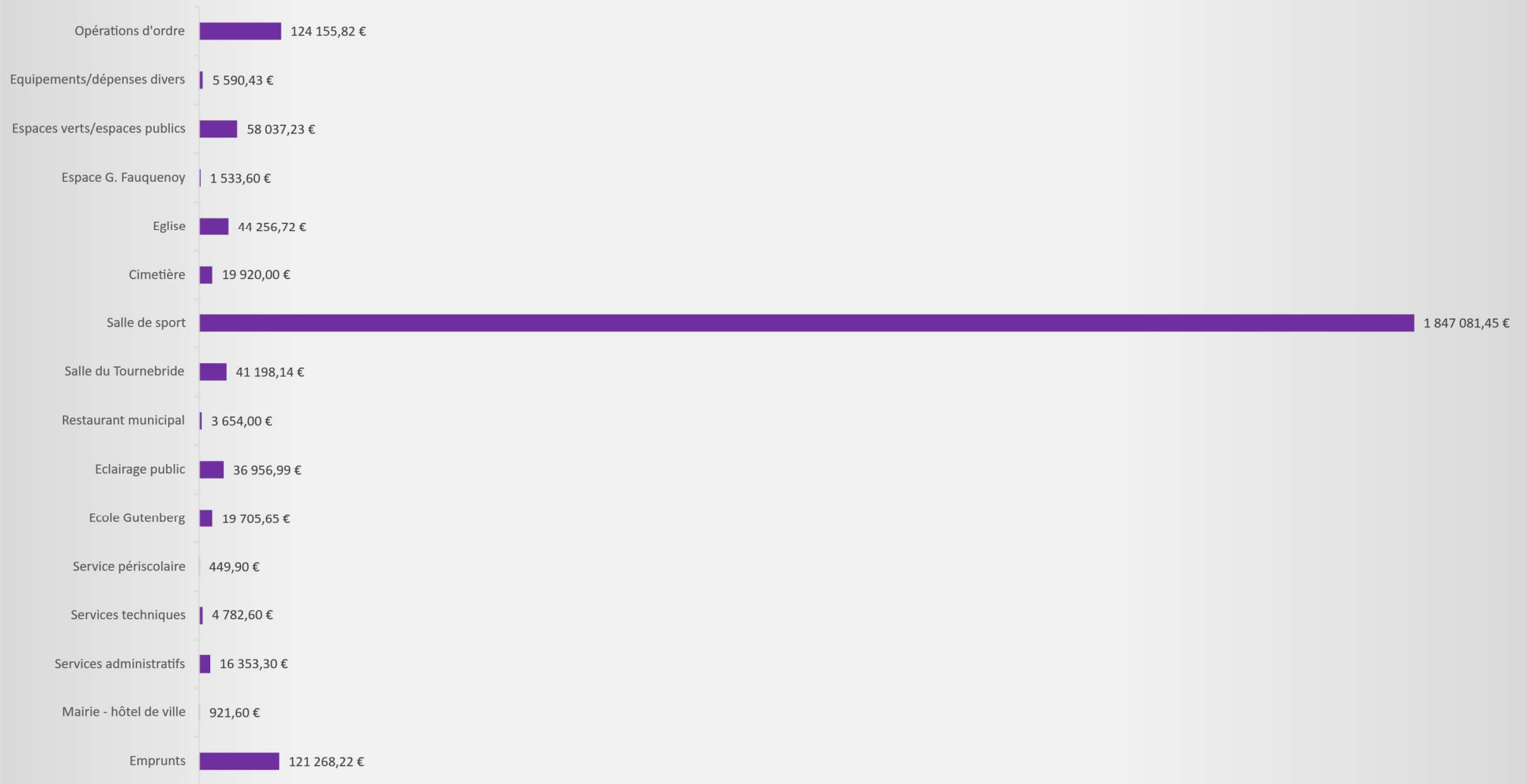
	2025
Travaux/études salle de sport/chaufferie (op. 114)	1 847 081,45 €
Total opérations d'équipement	1 847 081,45 €
Total dépenses d'équipement	2 097 441,61 €
Remboursement emprunts en capital	121 268,22 €
Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00 €
Total dépenses financières	124 268,22 €
Total des dépenses réelles	2 221 709,83 €
Dépenses d'ordre	124 155,82 €
Total dépenses d'ordre	124 155,82 €
Total des dépenses d'investissement	2 345 865,65 €

Dépenses d'Investissement

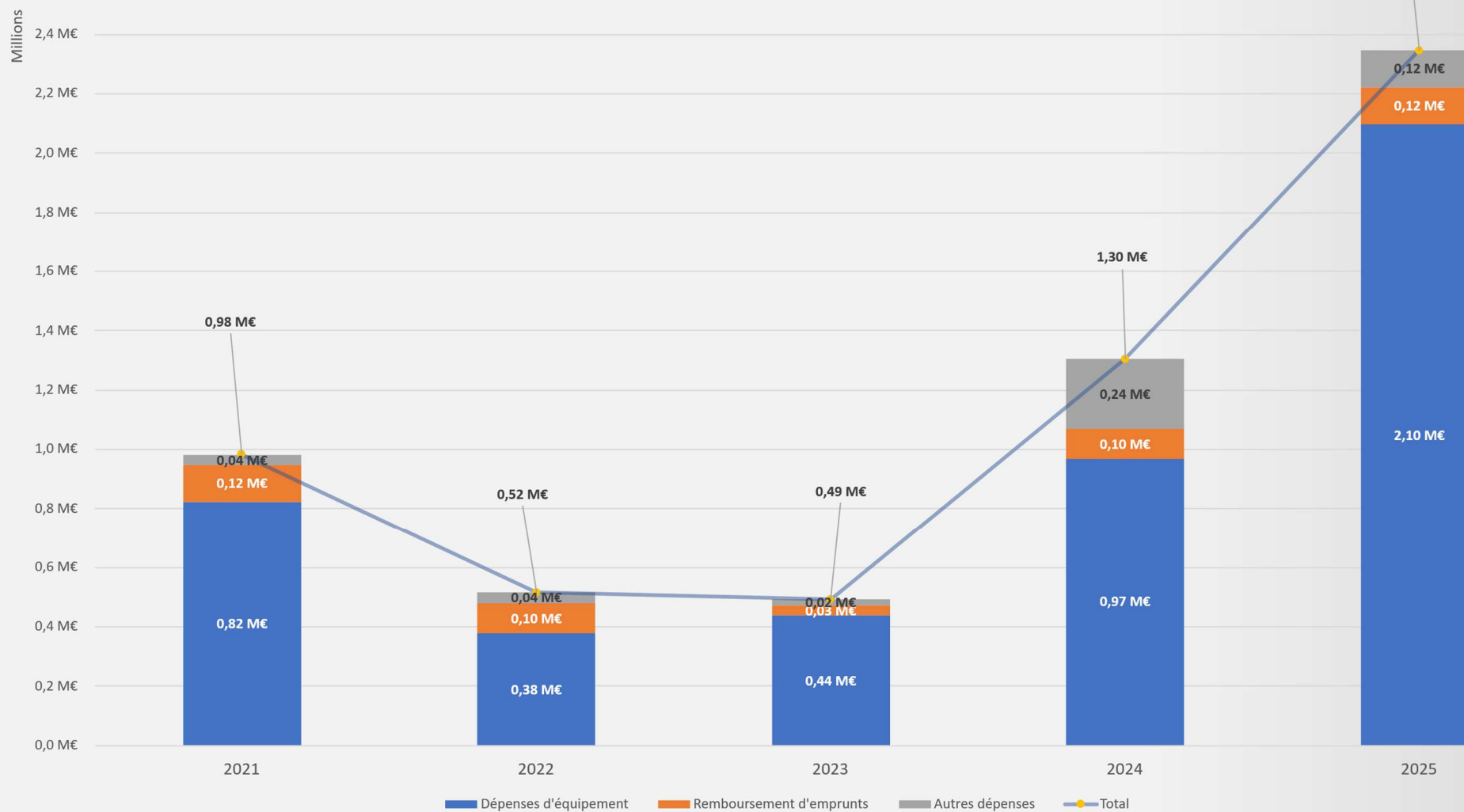


Conseil Municipal du 4 mars 2026 – Bilan financier 2025

Répartition des dépenses d'investissement 2025



Dépenses d'investissement 2021-2025



Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement proviennent des subventions d'investissement, notamment pour la rénovation de la salle de sport et de la chaufferie des bâtiments communaux.

Pour ce projet, trois partenaires institutionnels majeurs ont retenu notre projet pour apporter leur aide financière :

- Le Département du Nord, au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs : 300 000 € de subvention de base + 45 000 € de bonification « nord durable ».
- La MEL, au titre de :
 - Fonds de concours transition énergétique et bas carbone : 111 882,31 €.
 - Contrat de chaleur renouvelable : 123 480 €
 - Fonds de concours équipements sportifs : 617 101,33 €
- L'Etat au travers de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 247 971,40 € et du Fonds Vert pour un montant de 200 000,00 €.

Les recettes d'investissement proviennent également de :

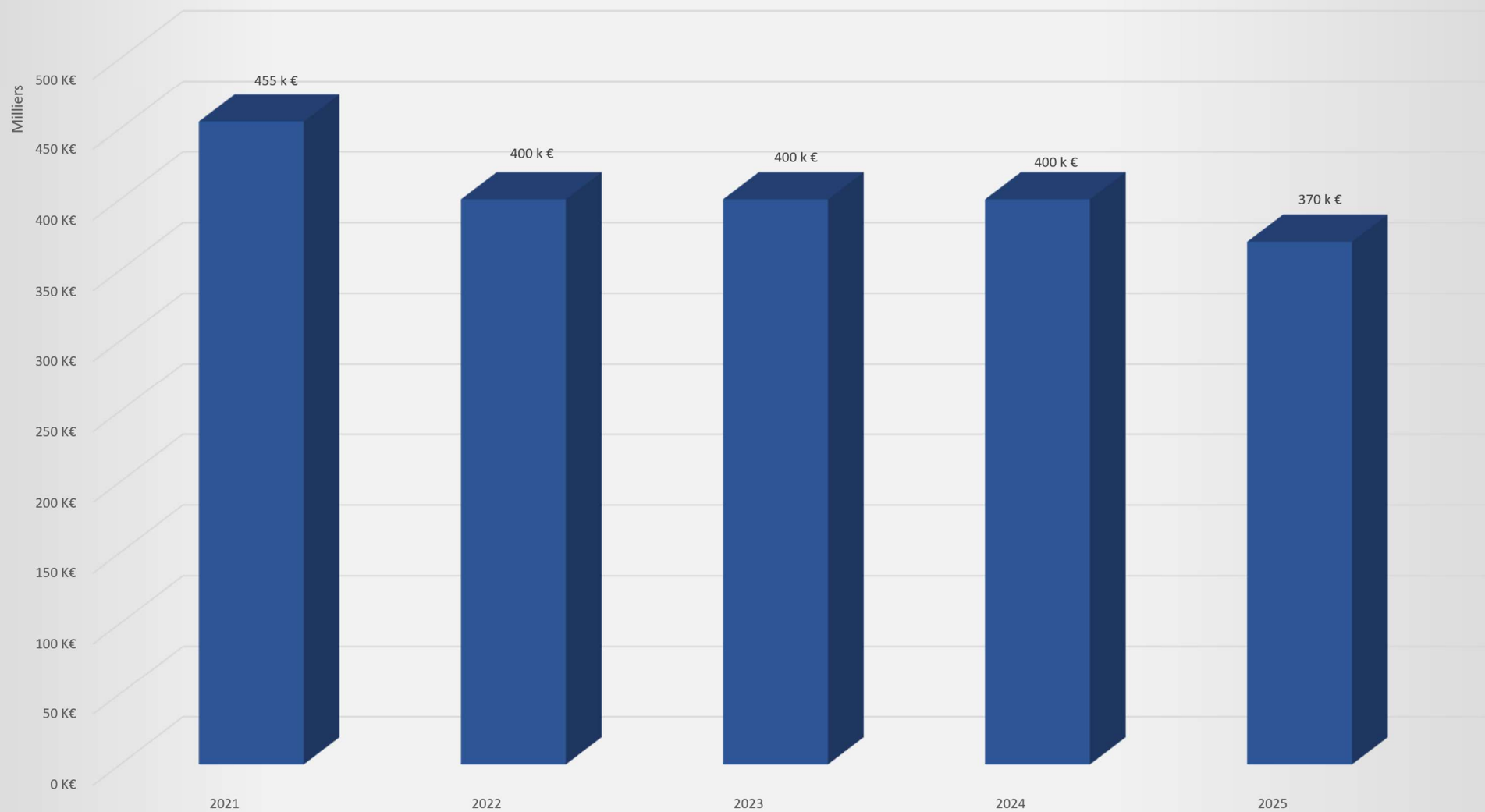
- le Fonds de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée (FCTVA) qui a pour objectif de compenser en partie, sur certaines dépenses d'investissement, la TVA réglée par les collectivités locales. Il s'agit du retour du FCTVA sur les dépenses d'investissement éligibles réalisées en 2023.
- la taxe d'aménagement reversée par la MEL au titre des permis de construire entre novembre 2023 et octobre 2024.
- L'excédent de fonctionnement capitalisé qui correspond à l'excédent de fonctionnement constaté fin 2024 . L'excédent de fonctionnement cumulé 2024 était de 684 983,72 €. Etant supérieur au besoin de financement de la section d'investissement pour 2025, le conseil municipal avait décidé d'affecter 314 983,72 € en section de fonctionnement et 370 000,00 € en section d'investissement.
- Recettes d'ordre liées à des opérations patrimoniales (écritures d'intégration de frais d'études ou d'insertion suivis de réalisation), l'étalement des charges d'assurance dommages-ouvrage liées aux travaux de rénovation de la toiture et des charpentes de l'église Saint-Chrysole.

Le montant total des recettes d'investissement s'élève à 1 050 524,37 €.

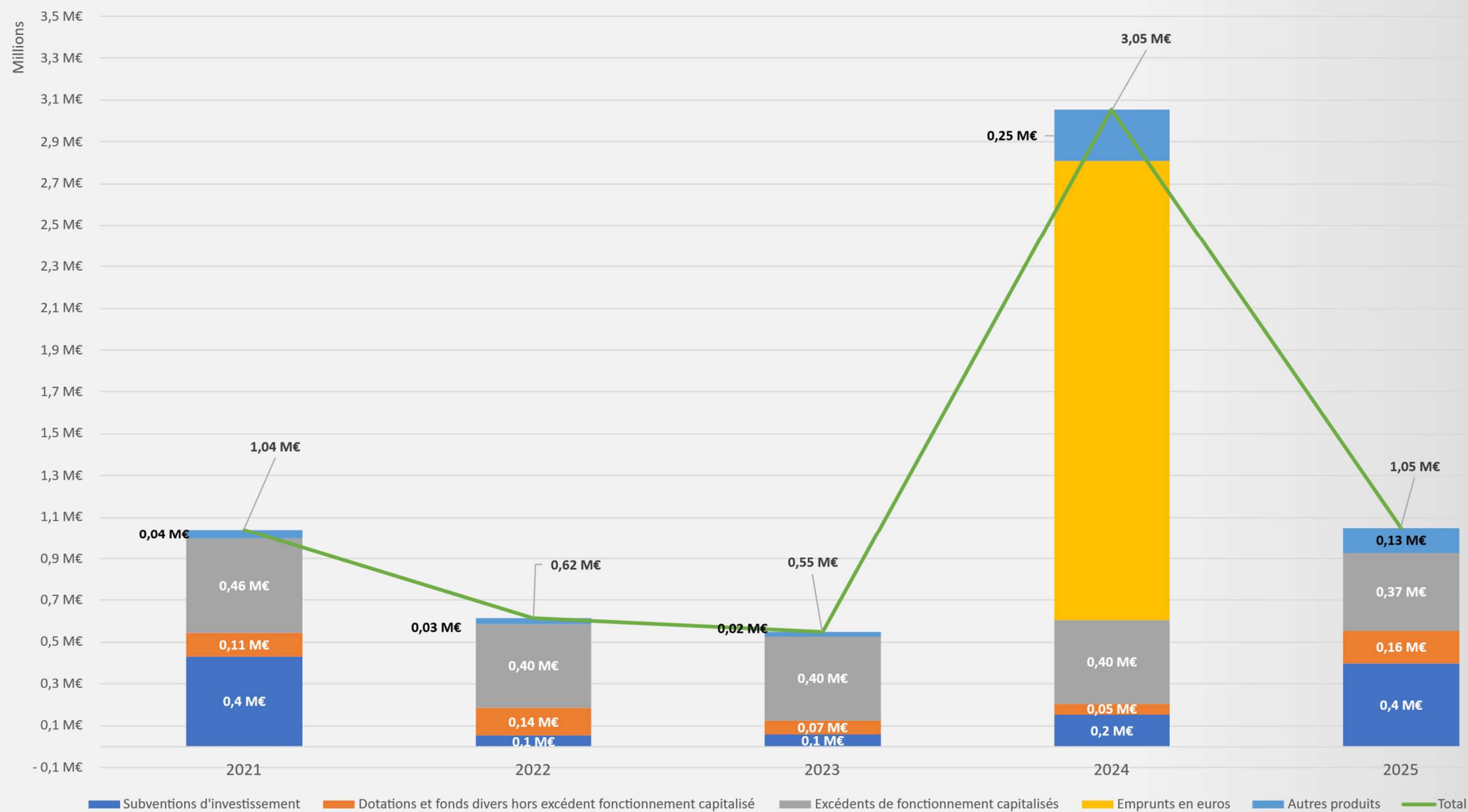
RECETTES D'INVESTISSEMENT

	2025
Subventions d'équipement	396 720,48 €
FCTVA	155 643,18 €
Taxe d'aménagement	1 175,10 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	370 000,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	527 818,28 €
Total des recettes financières	527 818,28 €
Charges à étaler	1 829,79 €
Total des opérations d'ordre entre sections (provenant de la section de fonctionnement)	1 829,79 €
Ecritures d'intégration	52 960,86 €
Avances versées sur commandes (travaux salle de sport/chaufferie)	71 194,96 €
Total opérations patrimoniales	125 985,61 €
Total des recettes d'ordre	125 985,61 €
Total des recettes d'investissement	1 050 524,37 €

Evolution de l'excédent de fonctionnement capitalisé



Recettes d'investissement 2021-2025



L'encours de la dette

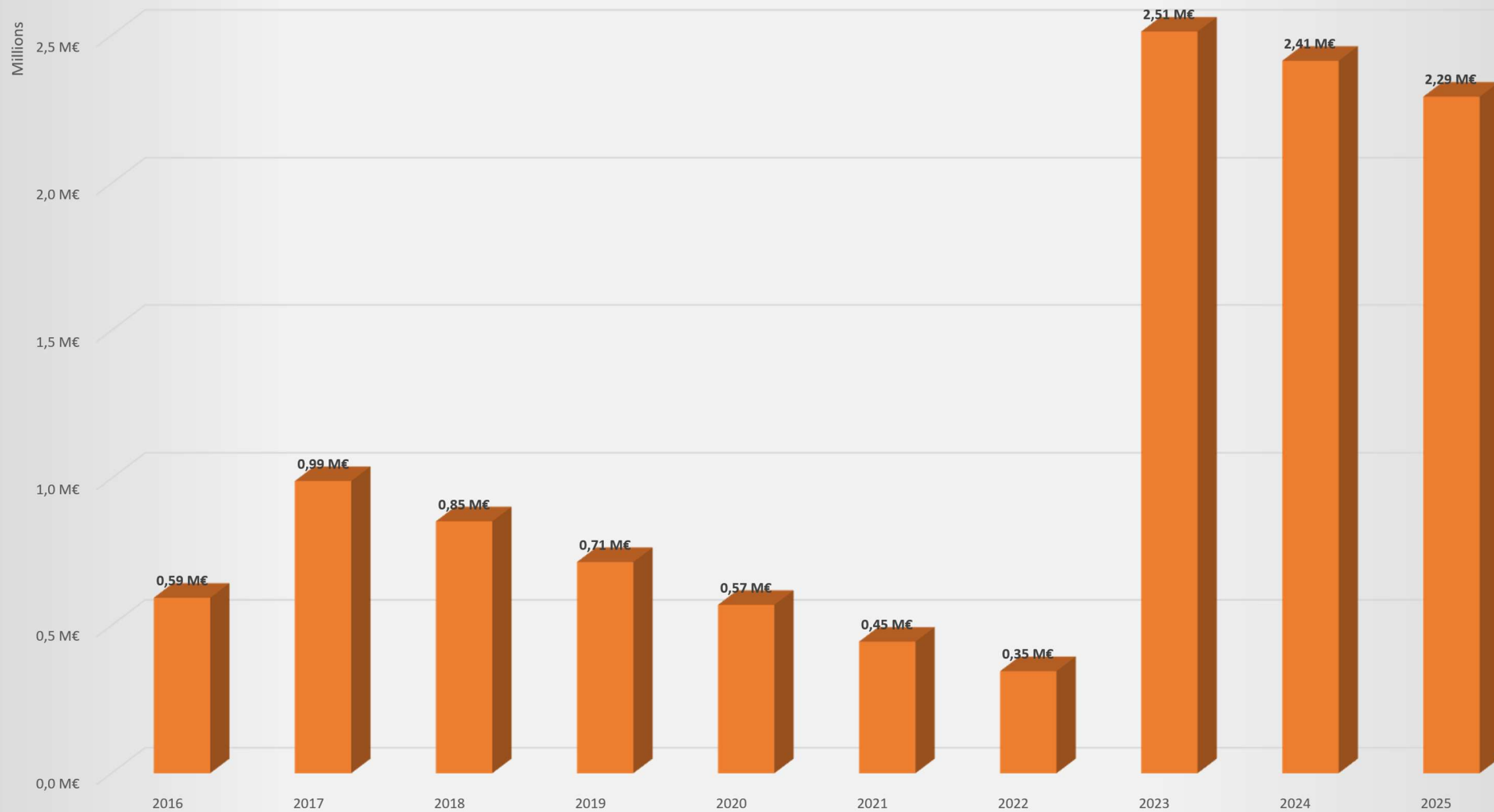
ETAT DE LA DETTE

Dette au 31 décembre 2025 : 2 292 861,72 €

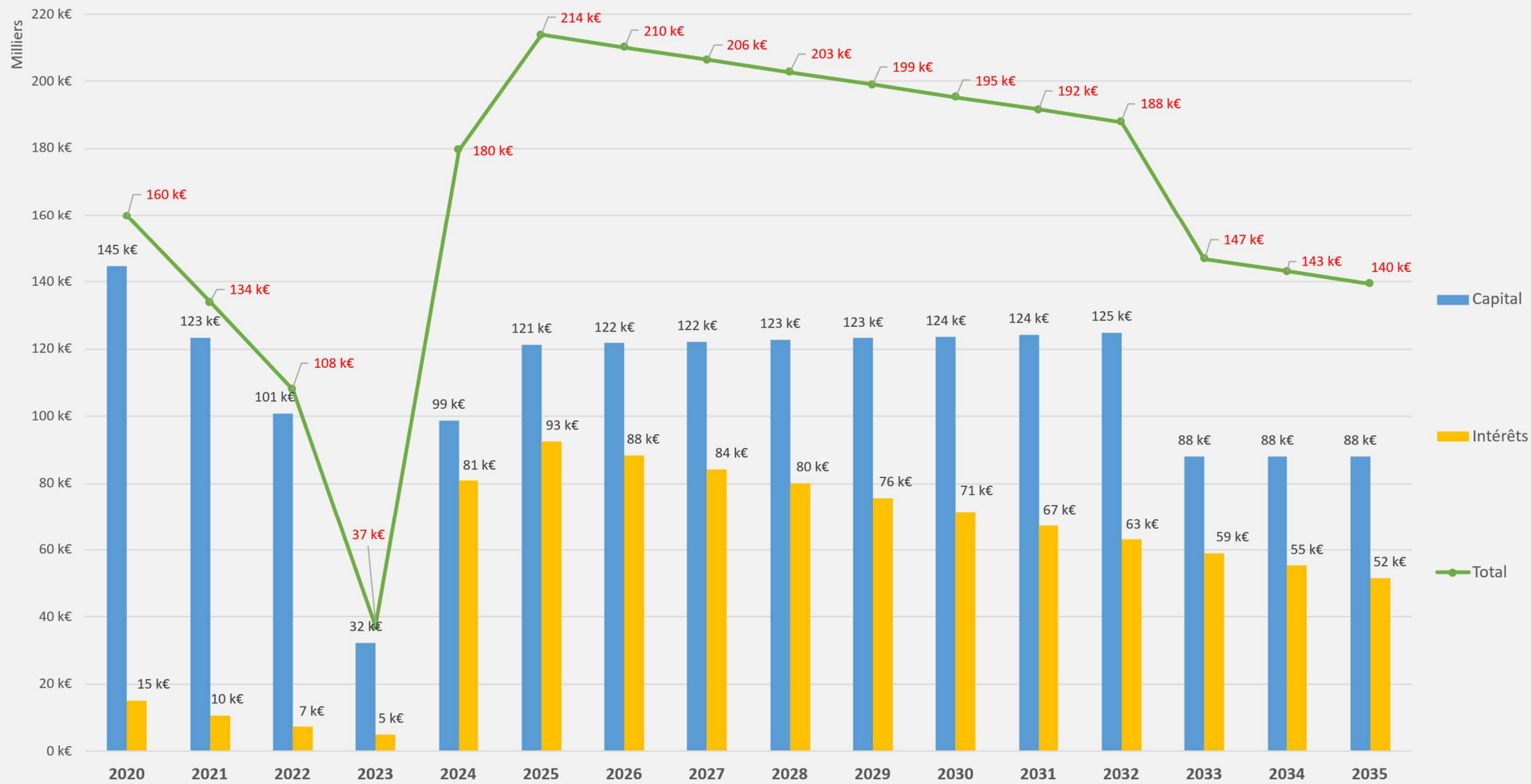
2 emprunts

- 1 emprunt contracté le 25/09/2017 – Dette initiale : 500 000,00 € - Dernière échéance en octobre 2032 –
Crédit Agricole
Financement des travaux de la mairie
- 1 emprunt contracté le 13/10/2023 dont le remboursement a débuté le 1^{er} mai 2024
Dette initiale : 2 200 000,00 € - Dernière échéance en février 2049
La Banque Postale
Financement des travaux de la salle de sport/chaufferie bâtiments communaux

Evolution de la dette en capital au 31 décembre



Annuité de la dette 2020-2035



Synthèse de l'exercice 2025

RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	1 050 524,37 €	2 275 782,21 €	3 326 306,58 €
Dépenses	2 345 865,65 €	1 902 543,88 €	4 248 409,53 €
Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-1 295 341,28 €	373 238,33 €	-922 102,95 €
Résultats antérieurs reportés (+/-)	2 929 187,31 €	314 983,72 €	3 244 171,03 €
Solde d'investissement et résultat de clôture de fonctionnement	1 633 846,03 €	688 222,05 €	2 322 068,08 €
Restes à réaliser en recettes	671 383,00 €		671 383,00 €
Restes à réaliser en dépenses	684 560,00 €		684 560,00 €
Solde des restes à réaliser (+/-)	-13 177,00 €		-13 177,00 €
Résultat cumulé - Excédent (+) / Déficit (-)	1 620 669,03 €	688 222,05 €	2 308 891,08 €

L'affectation du résultat de fonctionnement 2025

L'affectation intervient après constatation des résultats, c'est-à-dire après le vote du Compte Financier Unique. Seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération.

Le solde d'exécution de la section d'investissement du Compte Financier Unique est purement et simplement reporté, quel qu'il soit, en section d'investissement, et ne nécessite pas de délibération.

Plusieurs éléments doivent être pris en compte :

- le résultat de la section de fonctionnement : il est constitué de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'année N, à laquelle s'ajoute, s'il y a lieu, le solde de l'année précédente (déficit ou excédent reporté).
- Le résultat d'exécution de la section d'investissement : il est constitué de la différence entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'année N, à laquelle s'ajoute l'excédent ou le déficit de l'année précédente.
- les restes à réaliser (RAR) : ce sont des dépenses non mandatées au 31 décembre mais qui ont été engagées, ou des recettes certaines qui n'ont pas donné lieu à une émission de titres de recettes.

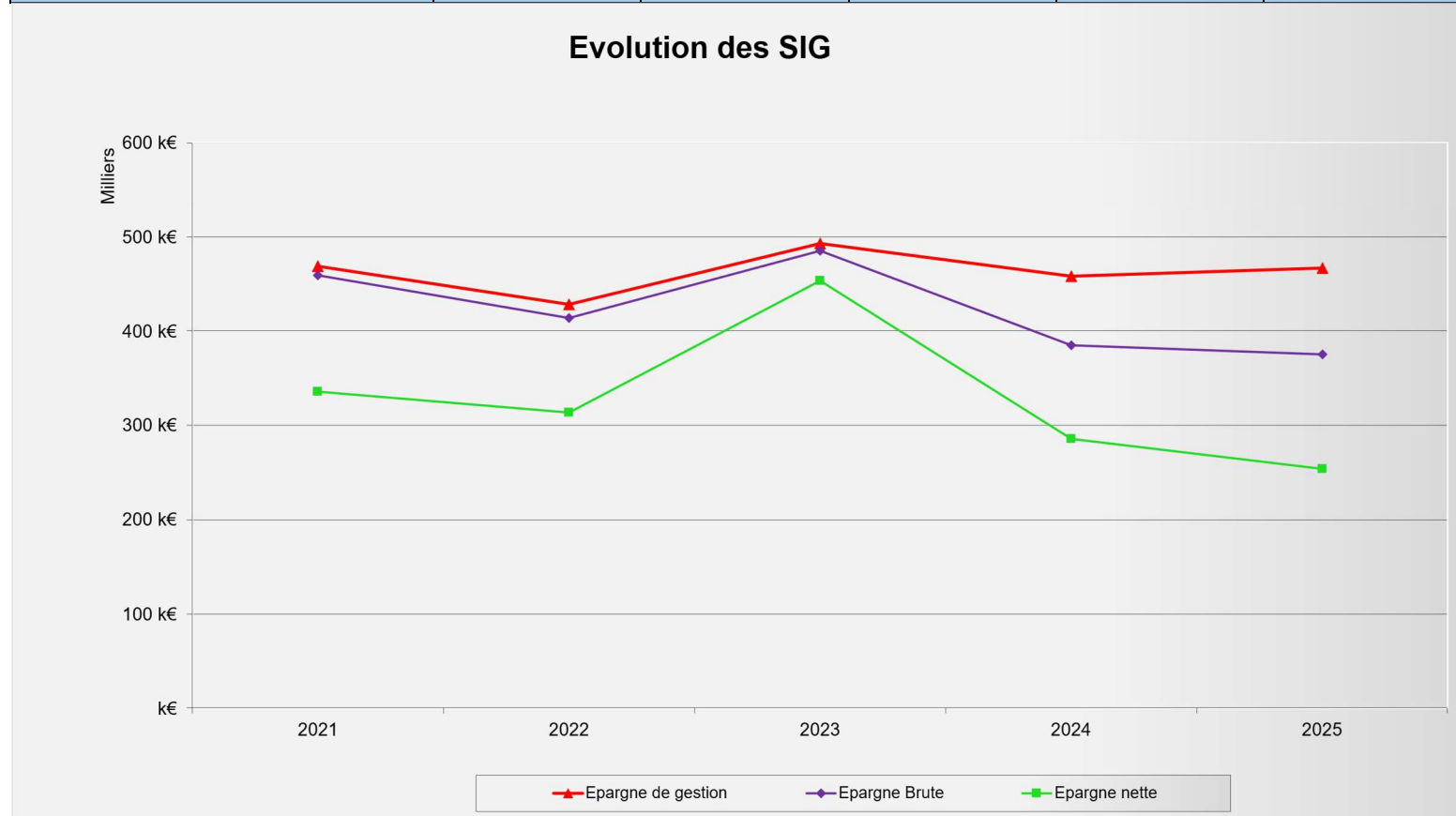
Si la section de fonctionnement est positive, le résultat de celle-ci devra couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat éventuel pourra être affecté librement en tout ou partie à la section de fonctionnement (R002) et/ou en investissement par une affectation en recette au compte 1068 (réserve).

Pour 2025, La section de fonctionnement étant positive, la section d'investissement l'étant également, il sera proposé au conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement au budget 2026 comme suit :

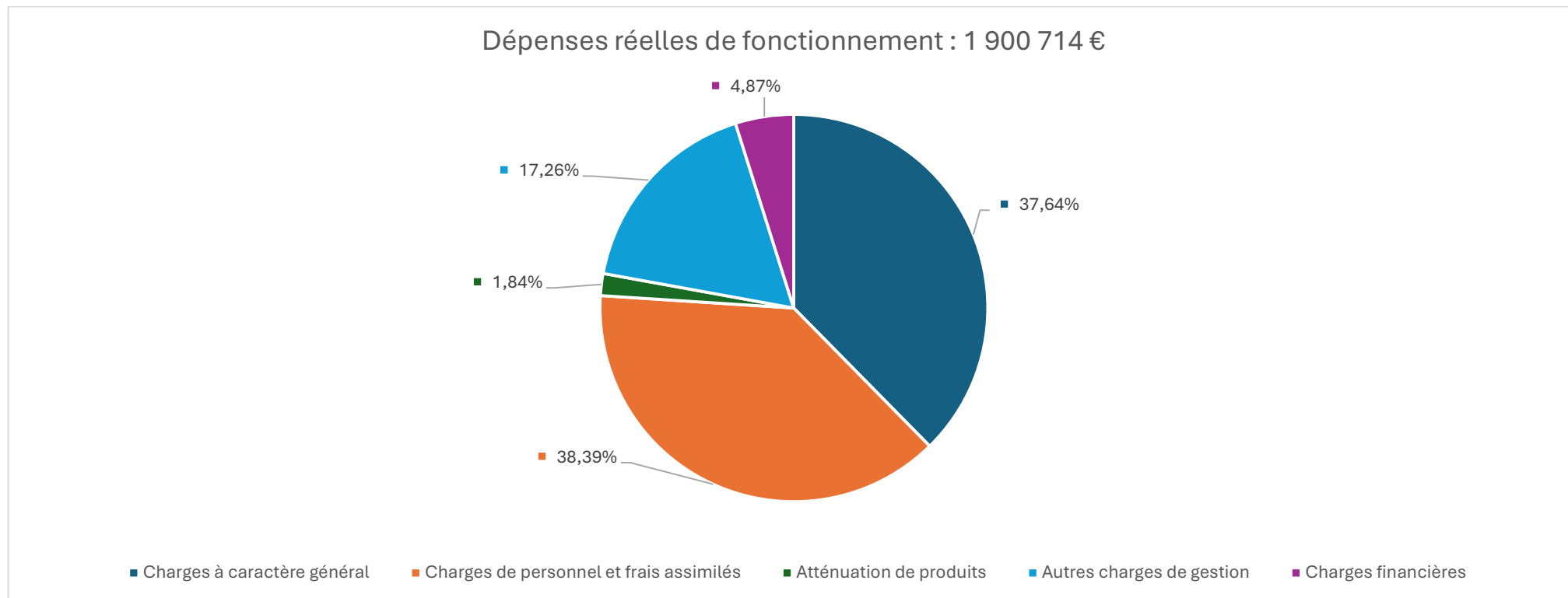
- R002 recette de fonctionnement : 318 222,05 €
- R1068 recette d'investissement : 370 000,00 €

Les soldes intermédiaires de gestion

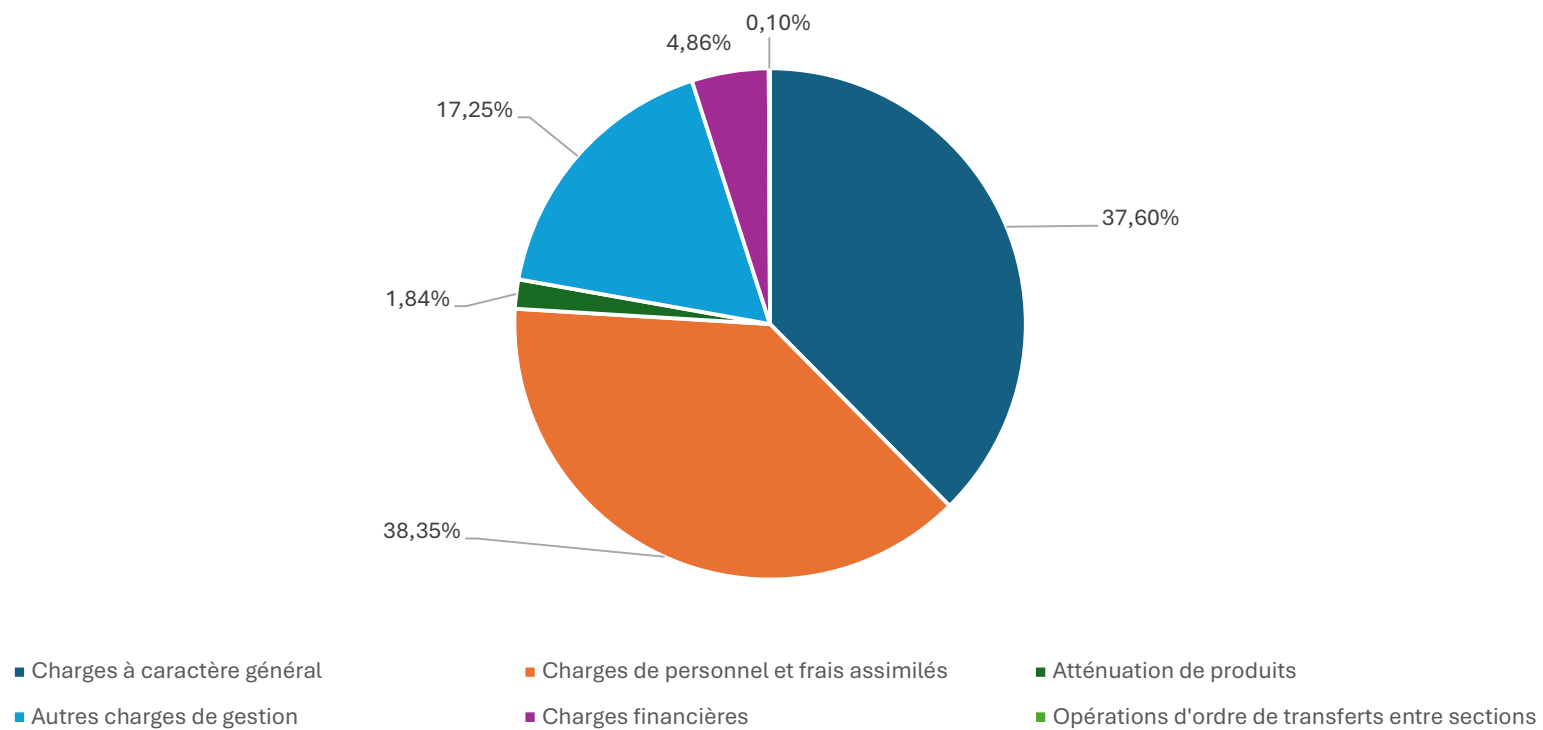
SIG	2021	2022	2023	2024	2025
Epargne de gestion	468 471,37 €	428 248,66 €	493 213,01 €	458 020,81 €	466 961,82 €
Epargne Brute	459 290,69 €	414 123,12 €	485 411,07 €	384 820,41 €	375 068,12 €
Epargne nette	335 814,10 €	313 207,55 €	453 092,07 €	286 030,24 €	253 799,90 €



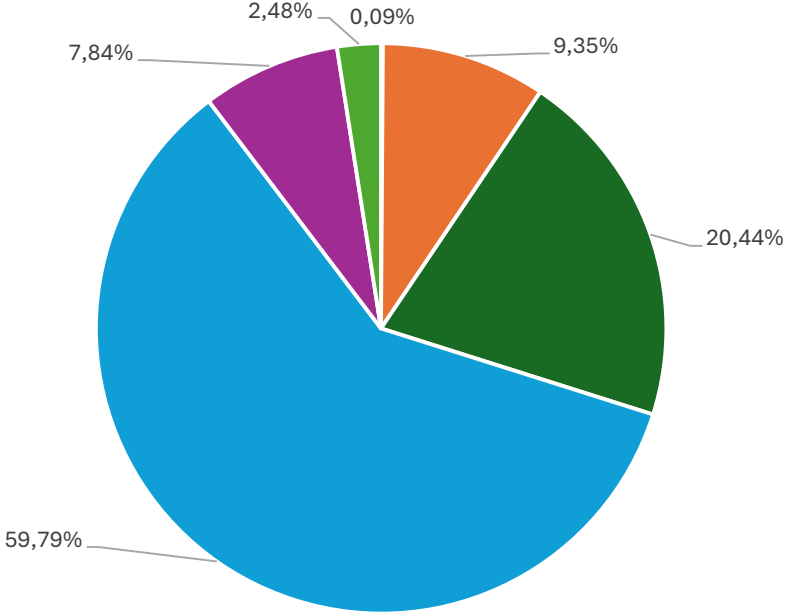
Les données synthétiques



Dépenses totales de fonctionnement : 1 902 543 €

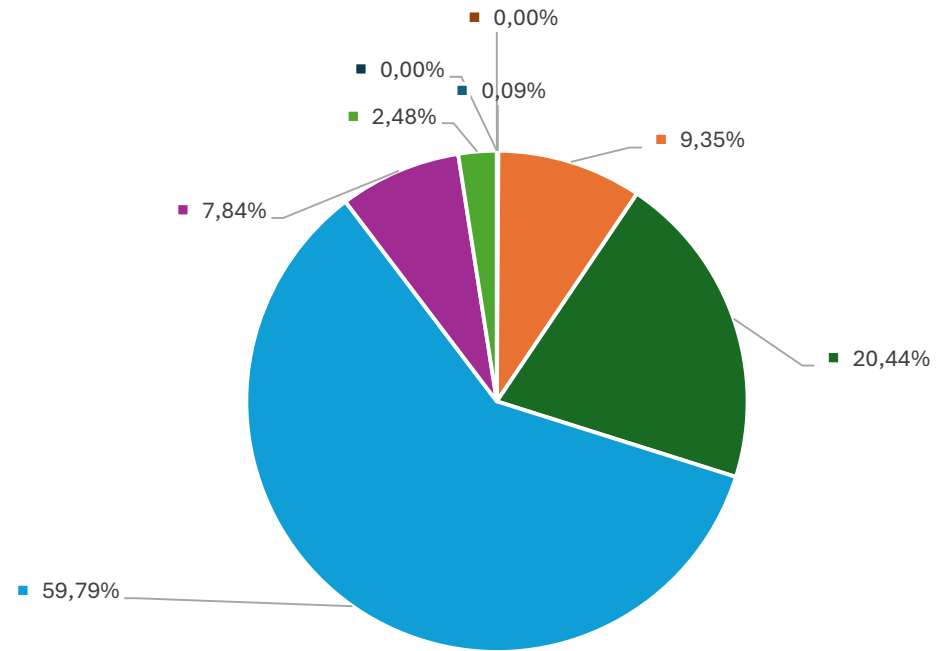


Recettes réelles de fonctionnement : 2 275 782 €



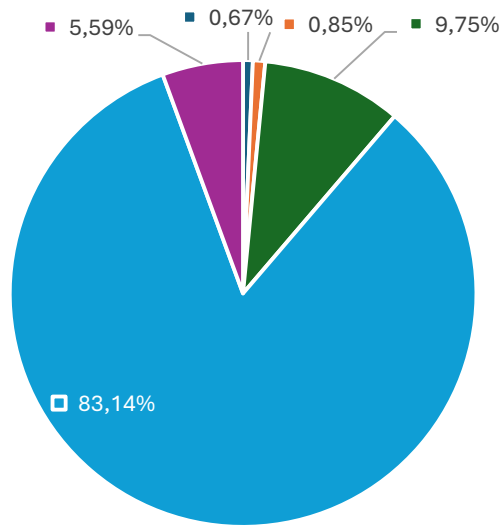
■ Atténuation de charges ■ Produits des services, domaine, ventes diverses ■ Impôts et taxes ■ Fiscalité locale ■ Dotations et participations ■ Autres produits de gestion

Recettes totales de fonctionnement : 2 275 782 €



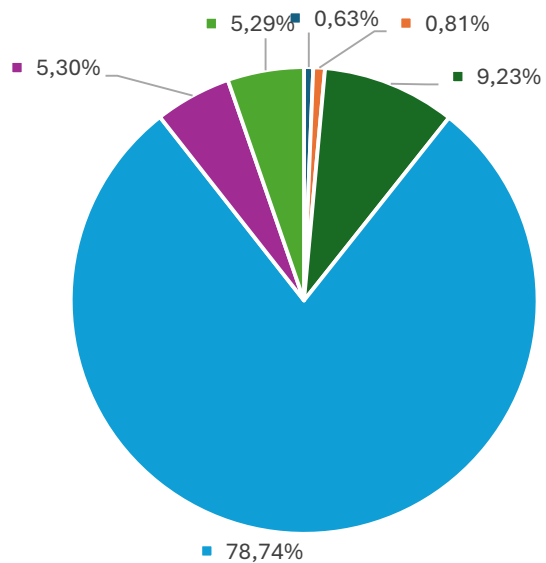
- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits spécifiques & reprises sur amortissement, dépréciations
- Produits des services, domaine, ventes diverses
- Fiscalité locale
- Autres produits de gestion
- Opérations d'ordre de transferts entre sections

Dépenses réelles d'investissement : 2 221 709 €



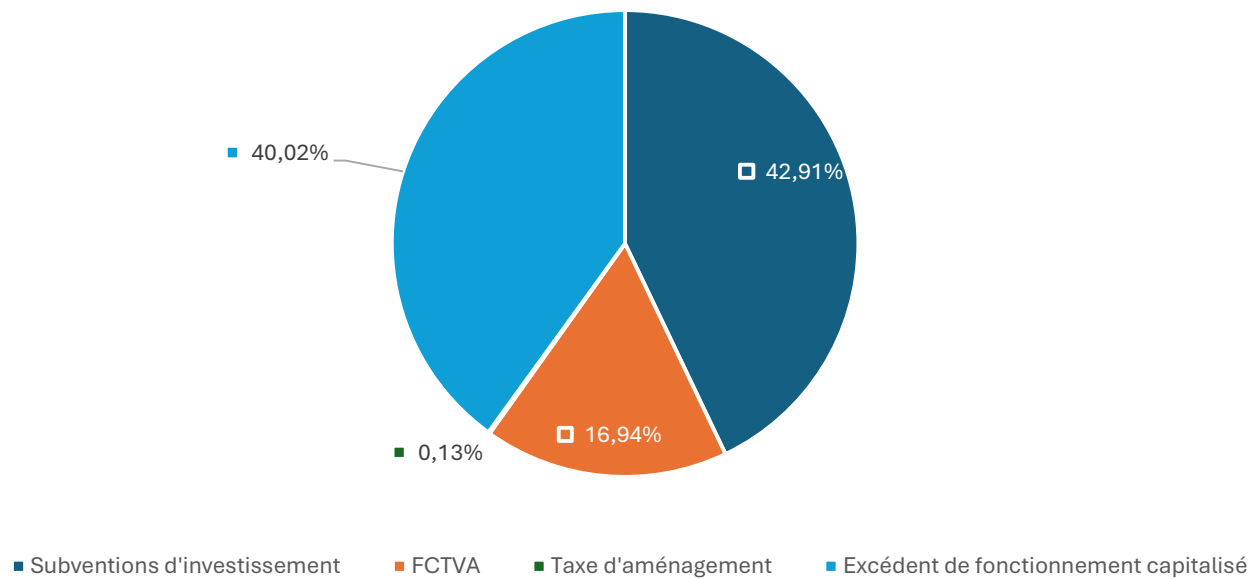
■ Immobilisations incorporelles ■ Dépenses d'équipement versées ■ Immobilisations corporelles ■ Total des opérations d'équipement ■ Emprunts et dettes assimilées

Dépenses totales d'investissement : 2 345 866 €

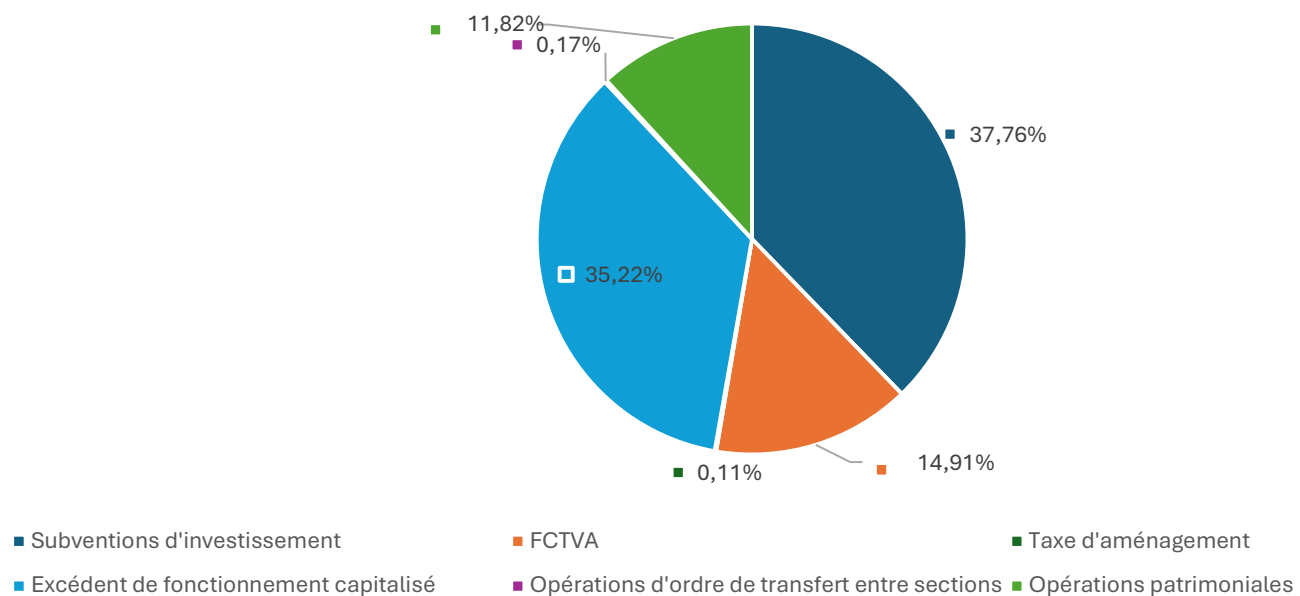


■ Immobilisations incorporelles ■ Dépenses d'équipement versées ■ Immobilisations corporelles ■ Total des opérations d'équipement ■ Emprunts et dettes assimilées

Recettes réelles d'investissement : 924 539 €



Recettes totales d'investissement : 1 050 524 €



Les ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/population	699,56
Produits des impositions directes/population	500,84
Recettes réelles de fonctionnement/population	837,61
Dépenses d'équipement brut/population	771,97
En cours de dette/population	843,89
DGF/population	18,62 %
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	38,39 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	96,55 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	99,26 %
En cours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	100,75 %

Conclusion

L'exercice 2025 s'est déroulé, comme les années précédentes, dans un environnement budgétaire contraint découlant notamment des mesures de la loi de finances 2025. La prévision budgétaire et les réalisations prudentes permettent à la commune de maintenir ses objectifs de solvabilité et de maintenir ses projets de rénovation du patrimoine.

Les dépenses de fonctionnement connaissent une augmentation contenue, notamment les dépenses de gestion des services. Le remboursement des intérêts de la dette n'impacte pas le bilan financier grâce à cette gestion rigoureuse des dépenses de gestion des services.

Les recettes de fonctionnement quant à elles évoluent peu dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat et une hausse modérée des valeurs locatives en 2025 (+3,4 % en 2022, +7,1% en 2023, +3,9% en 2024 et +1,68 % en 2025).

La situation financière reste saine, permettant d'envisager prudemment mais sereinement la poursuite des engagements de la commune en matière de maîtrise des dépenses et la poursuite d'un programme d'investissement mesuré mais volontaire.